

RÉPONSES à VOS QUESTIONS



1. En quoi consiste le SmartPayment^{MC}?

Le SmartPayment^{MC} est un outil de remboursement sous marque pour un médicament ou un appareil qui, quand on le présente dans une pharmacie de détail, permet de faire l'essai du produit indiqué de façon sécuritaire. Une fois rempli, le SmartPayment^{MC} permet au patient de recevoir sans frais, auprès de la pharmacie de son choix au Canada, un médicament ou un appareil diagnostique en échantillon.

2. Comment le SmartPayment^{MC} diffère-t-il du SmartSample^{MD}?

Un SmartPayment^{MC} (voir les illustrations ci-dessous) n'est pas une ordonnance, tandis que le SmartSample^{MD} répond à tous les critères d'une ordonnance au sens de la loi une fois qu'il est rempli et signé par un médecin au Canada. Il est possible que le SmartPayment^{MC} doive être accompagné d'une ordonnance si le SmartPayment^{MC} devait servir à faire l'essai d'un produit sur ordonnance. Dans certaines provinces, cette méthode plus sûre peut être privilégiée dans le cas d'essais d'évaluation de médicaments contrôlés. Le SmartPayment^{MC} est le mode de paiement temporaire qui doit accompagner l'ordonnance pour que votre patient puisse recevoir gratuitement l'échantillon ou le médicament à l'essai. Dans certains cas, le SmartPayment^{MC} peut aussi servir à remettre directement au consommateur un échantillon (lorsque la *Loi sur les aliments et drogues* du Canada permet un tel échantillonnage) ou, si un fabricant choisit la formule du SmartPayment^{MC}, il peut permettre de fournir un échantillon d'appareil diagnostique ou de médicament vendu sans ordonnance.



3. Quels sont les avantages de la technologie SmartPayment^{MC} pour les médecins?

La technologie SmartPayment^{MC} permet aux médecins de mieux contrôler leur inventaire d'échantillons avec un minimum d'effort, elle assure la qualité des médicaments, et elle réduit la responsabilité de même que les préoccupations liées aux déchets dans l'environnement tout en conservant toute la souplesse des échantillons traditionnels. Le SmartPayment^{MC} permet également aux médecins d'avoir accès à des échantillons de certains médicaments contrôlés qui autrement ne pourraient pas être essayés de façon traditionnelle.



À noter que le Vesculin CR est un produit factice.

4. Comment le SmartPayment^{MC} peut-il être avantageux pour mes patients?

Le SmartPayment^{MC} améliore la sécurité du patient qui a ainsi accès aux conseils du pharmacien concernant le nouveau médicament ou le nouvel appareil dès l'étape de l'échantillon. Le SmartPayment^{MC} réduit la possibilité d'interaction médicamenteuse puisque le pharmacien peut consulter au préalable le profil du patient avant de lui remettre le médicament en échantillon; il assure en outre l'intégrité du produit puisque tout médicament contrôlé remis par un pharmacien a été entreposé dans des conditions idéales de température et d'humidité, et il permet de confirmer que le médicament est prescrit pour l'usage voulu par un médecin autorisé.

5. Est-ce que l'utilisation des cartes SmartPayment^{MC} signifie que je n'aurai plus la visite des représentants de produits pharmaceutiques?

Les représentants de produits pharmaceutiques sont une ressource précieuse pour les médecins et l'utilisation des cartes SmartPayment^{MC} ne devrait aucunement réduire la fréquence de leurs visites à votre cabinet. Les représentants continueront à vous visiter pour vous renseigner sur leurs produits et vous remettre des cartes SmartPayment^{MC} qui serviront à fournir des échantillons à vos patients.

6. Où puis-je trouver des cartes SmartPayment^{MC}?

Les cartes SmartPayment^{MC}, de même que les échantillons SmartSample^{MD}, sont disponibles dans toutes les provinces canadiennes.

7. Comment les médecins se procurent-ils des cartes SmartPayment^{MC} pour les remettre à leurs patients?

Ce sont les représentants des compagnies pharmaceutiques qui remettent des cartes SmartPayment^{MC} aux médecins; dans certains cas, ces derniers en reçoivent dans le cadre de programmes de publipostage direct.

8. Comment puis-je suggérer d'utiliser la formule SmartPayment^{MC} pour un produit pharmaceutique ou un appareil diagnostique particulier?

Lorsque vous parlez au fabricant d'un produit pharmaceutique ou d'un appareil diagnostique, ou à son représentant, faites part de votre préférence pour les produits SmartTechnology^{MC} (SmartPayment^{MC} et SmartSample^{MD}) et parlez des avantages pour le patient quand il se présente à une pharmacie avec ces produits. Encouragez-les à s'adresser à STI pour en apprendre davantage sur la technologie SmartPayment^{MC} et SmartSample^{MD}.

9. Qui appuie à l'heure actuelle l'utilisation de la technologie du SmartPayment^{MC} au Canada?

Des médecins, des pharmaciens, des associations provinciales de pharmaciens, des sociétés médicales et des organismes gouvernementaux et réglementaires de partout au Canada appuient à l'heure actuelle la technologie du SmartPayment^{MC}.

10. Est-ce que la technologie du SmartPayment^{MC} répond aux exigences courantes de la LPRPE et de la CAI?

Oui, la technologie du SmartPayment^{MC} et du SmartSample^{MD} de STI est conforme aux lois provinciales et fédérales régissant la protection de la vie privée. De manière spécifique, conformément à la législation canadienne sur la protection de la vie privée, STI n'utilise pas de renseignements personnels ou ne divulgue pas ces renseignements à des fabricants de produits pharmaceutiques et d'appareils diagnostiques.

100⁺
PROGRAMMES